

***Association pour le
Rayonnement de l'
Orgue et de l'
Église
Historiques de
Mitry-Mory***

Bulletin n° 38

Année 2023

*Réalisation : Imprimerie municipale
Maquette : A.R.O.E.H.M.*

Bulletin n° 38

SOMMAIRE

<i>Le mot du Président</i>	<i>3</i>
<i>Adhérents, Conseil d'administration, Bureau</i>	<i>4</i>
Administration 2023	
<i>Conseil d'administration du 11 mars 2023</i>	<i>5</i>
<i>Conseil d'administration du 7 juillet 2023</i>	<i>7</i>
<i>Conseil d'administration du 17 novembre 2023.....</i>	<i>9</i>
Assemblée Générale	
<i>Compte-rendu</i>	<i>11</i>
<i>Rapport moral</i>	<i>13</i>
<i>Rapport d'activité</i>	<i>14</i>
<i>Rapport financier</i>	<i>15</i>
<i>Activités de l'année 2023</i>	<i>17</i>
<i>Projets d'activités (année 2024)</i>	<i>18</i>
Musique	
<i>Concerts du 14 mai et du 15 octobre 2023, organiste : Esther Assuied</i>	<i>19</i>
<i>Concert du 4 juin 2023, organiste : Lidia Książkiewicz.....</i>	<i>20</i>
<i>Concert du 17 septembre 2023 : Journées du Patrimoine</i>	<i>21</i>
<i>Les visites scolaires de l'orgue et de l'église Saint-Martin</i>	<i>23</i>
<i>L'art de l'énigme de Jan Provoost</i>	<i>29</i>
Bulletin d'adhésion	38

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les concerts et les animations proposés entre avril et octobre constituent l'activité visible de notre association. A ce sujet, une question capitale se pose régulièrement lors de nos CA, celle de la fréquentation du public à nos activités.

Nous œuvrons sur trois sites : l'église St. Martin du Bourg, l'église Notre-Dame des Saints-Anges, et l'église du Mesnil-Amelot.

De quoi dépend-il le succès, en nombre de présences, d'une manifestation ? Est-ce la quantité de tracts distribués qui détermine le nombre de sièges occupés, ou la couleur de l'affiche, le type, la qualité de la proposition, le lieu, le carnet d'adresses, la visibilité dans la Ville... ?

Bien entendu, une réponse scientifique à cette question n'existe pas. Nous savons bien qu'il s'agit d'une alchimie complexe aux résultats moyennement fiables. Certes, nous avons un certain nombre de fidèles qui nous témoignent de leur attachement à l'association, de leur intérêt pour la musique, l'orgue, l'église...

Ces derniers temps d'après Covid nous avons été nouvellement interpellés par l'évolution de la courbe de fréquentation de nos concerts.

Après une montée graduelle et un pic haut en 2022, ce qui nous a encouragés à intensifier l'action de mailing, nous constatons un retour à la normale, voire une légère baisse des présences.

Les chiffres ? Très rarement nous pouvons parler d'un numéro à trois chiffres. Notre moyenne se situe autour de 60 personnes sur les deux sites mitryens, et 10-20 personnes au Mesnil-Amelot.

Nos moyens de communication restent d'un niveau amateur, notre proposition - le patrimoine et l'orgue - n'est pas très médiatique. Mais nous sommes conscients qu'il faut continuer à faire vivre ce patrimoine et ce but nous réunit.

Alors, venez à nos concerts, parlez autour de vous de l'orgue historique de Mitry, l'un des plus beaux de l'Ile-de-France, de votre église, faites-les connaître à vos petits-enfants, amenez-les au concert, demandez qu'ils puissent visiter cet orgue, le jouer.

Ce patrimoine vous appartient, il vous appartient aussi d'en léguer l'héritage culturel aux nouvelles générations.

Je conclue en paraphrasant une émission célèbre : nos racines nous donnent des ailes.

Domenico SEVERIN, Président de l'AROEHM

ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents ayant réglé leur cotisation 2023 : 48 (simples et couples)

Nouveaux membres en 2023 :

- M. MALBERT-COLAS Michel
- Mme HEISER Susanne

Membres défunts :

- Mme ALBERT Jeannine
- Mme HIRAND Odile
- M. CHARLET Jean

Nous adressons à leur famille nos bien sincères condoléances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNÉE 2023

4

Présidente d'honneur
Président d'honneur
Administratrice
Administratrice
Administrateur

Hélène HÉBRAUD
François MAZOUËR
Nicole BÉRAUD
Marie-Dominique CARTON
Michel CAVEY

Le Bureau :

Président :
Vice-présidente :
Secrétaire :
Trésorier :

Domenico SEVERIN
Christiane HAEBERLÉ
Olivier COLLET
Richard BERTHELEU

ADMINISTRATION ANNÉE 2023

❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/03/2023

L'AROEHM a réuni son conseil d'administration le 11 mars 2023 à 10 h 30 au Siège.

Étaient présents : N. Béraud ; M.-D. Carton ; M. Cavey ; Ch. Haeberlé ; D. Severin.

En visioconférence : O. Collet. Était excusé : R. Bertheleu.

LECTURE ET APPROBATION DU CR DU CA DU 05/11/2022 : approuvé sans remarque.

ACTIVITE ARTISTIQUE 2023 : PROGRAMME A THEME : FEMMES ORGANISTES.

Actuellement nous avons confirmation pour :

- Lidia Książkiewicz¹, organiste à la cathédrale de Laon : 1^{er} dimanche de juin
- Anne-Gaëlle Chanon, professeur d'orgue au Conservatoire de St Quentin : juin, date...
- DS pense à Esther Assuied².
- On peut voir aussi Myriam Tannhof, Elise Friot, Isabelle Fontaine.
- Il y a Béatrice Piertot³, à qui nous devons un concert (juin 2021).

On discute brièvement du montant des cachets. On décide de ne pas les modifier, mais il faudra bien le faire tôt ou tard. On peut considérer que les subventions servent à combler le déficit.

VISITES SCOLAIRES, POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET : DIFFICULTES, DATES, ...

- Pour l'église le problème majeur est la chute de gravats dans le bas-côté sud ; il ne présente pas de danger, mais cela reste très déplaisant. On décide de relancer les services techniques pour qu'ils interviennent, au moins en retirant les gravats tombés dans le filet.

- OC a terminé le flyer qu'il a commencé à distribuer à son entourage professionnel. Il nous les envoie par mail. Il a fait aussi les outils pédagogiques

- Pour Meaux, ce serait le 23 mai.

On rappelle que Mme Lam⁴ s'était portée volontaire pour encadrer les enfants ;

- Langevin viendra à pied, malgré la distance. Pour Satie, le transport pose problème car ils ne veulent pas payer le car.

- Il faudrait sans doute aviser la compagnie d'assurances, et relire le contrat. Normalement cependant c'est l'assurance du collège qui couvre l'opération.

- MC est en lien avec la classe d'orgue du Conservatoire de Bruxelles pour une visite de l'orgue, ainsi que de celui du musée Bossuet ; cette visite pourrait se terminer par une audition.

PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR, CONVENTION :

Après débat, le règlement intérieur pourrait être rédigé comme suit :

Article 1er : Adhérents :

Les cotisations sont dues pour l'année civile. Il en résulte que l'adhésion, quelle que soit sa date, perd son effet au 31 décembre de l'année de cotisation. Cependant il est admis que les adhérents d'une année donnée peuvent participer à l'assemblée générale qui se tient l'année suivante.

Article 2 : Informatique :

L'AROEHM privilégie la communication électronique.

Dans ces conditions :

- Les convocations électroniques sont réputées avoir la même valeur juridique que les convocations papier.
- Les conseils d'administration, les réunions du Bureau, les assemblées générales, peuvent se tenir par visioconférence, pourvu que leur convocation et leur tenue respectent les règles édictées pour leur tenue en présentiel, notamment en ce qui concerne les délais.

¹ <https://www.lidiaksiazkiewicz.com/portrait>

² <https://estherassuied.com/>

³ <https://beatricepiertot.jimdofree.com/>

⁴ frederique.lgm@gmail.com

Les archives de l'association sont tenues sur un espace internet dédié. Cet espace fait l'objet d'une déclaration CNIL.

Tous les administrateurs en exercice disposent d'un droit de consultation. Seuls le Président, le Secrétaire, le Trésorier peuvent modifier les documents. Chaque membre peut demander communication des informations le concernant ; il dispose à leur égard d'un droit de rectification et de suppression.

Article 3 : Membres invités :

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration peut inviter le curé de la paroisse, le Maire ou une personne par lui désignée, à assister aux conseils d'administration et aux assemblées générales. Les comptes-rendus leur sont adressés.

Article 4 : Autorisations de dépenses :

Les membres du Conseil d'Administration peuvent prendre l'initiative d'engager des dépenses pour l'Association sur leurs deniers personnels, et en demander le remboursement.

Le remboursement des dépenses est subordonné à l'approbation rétrospective du CA. Les sommes dont le CA refuse le remboursement sont comptabilisées comme des dons à l'Association. Cependant aucun administrateur ne peut engager une dépense d'un montant supérieur à € 200 sans en avoir délibéré avec un membre du Bureau.

Article 5 : Les membres d'honneur :

Sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale peut conférer à certains de ses membres le statut de membre d'honneur, en raison de services particuliers rendus à l'association. Les membres d'honneur sont dispensés de cotisation. Ce statut est strictement personnel ; il ne se perd que par décès ou par décision de l'Assemblée Générale. De même, et toujours sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale peut désigner un ou plusieurs présidents d'honneur, choisis parmi les anciens présidents de l'AROEHM. Si elle le juge bon, elle peut aussi conférer ce titre à une personnalité choisie pour sa renommée dans le monde de l'orgue.

Un président d'honneur :

- Est dispensé de cotisation.
- Est destinataire des convocations aux conseils d'administration et réunion de bureau, auxquelles il est invité d'office. Il peut y participer à sa convenance, avec voix consultative.

Ce statut est strictement personnel ; il ne se perd que par décision de l'Assemblée Générale.

NOUVELLES JAQUETTES POUR LES PROGRAMMES :

On s'oriente vers une jaquette unique avec photo des trois orgues. On réexamine l'affiche : il est nécessaire d'alléger les polices, et surtout les bandeaux, qui occupent trop de place.

QUESTIONS DIVERSES

CH fait part du décès d'une adhérente, aux funérailles de laquelle elle a représenté l'AROEHM.

PROCHAIN CA : Le 7 juillet à 19 h.

❖ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07/07/2023**

L'AROEHM a réuni son conseil d'administration le 7 juillet 2023 à 19 h en visioconférence.

Étaient présents : N. Béraud ; R. Bertheleu ; M.-D. Carton ; M. Cavey ; O. Collet ; Ch. Haeberlé ; D. Severin. Était excusé : F Mazouër.

LECTURE ET APPROBATION DU CR DU CA DU 05/11/2022 : approuvé sans réserves.

VISITES SCOLAIRES :

Élèves et professeurs ont manifesté leur satisfaction : ils ont fait des retours positifs. Les élèves ont beaucoup aimé l'orgue, qu'ils découvraient. Les enseignants ont apprécié le matériel pédagogique. Le format est correct.

Pour le moment, il y a un contact avec Nanteuil les Meaux, une visite est prévue l'année prochaine. S'agissant du collège Satie de Mitry, E Fassy est titularisé sur place, ce qui devrait faciliter les démarches. Sur les deux collèges de Claye, un a répondu ; Esbly a été contacté, mais il n'y a pas de réponse. On pourrait envoyer un flyer à tous les collèges.

La moyenne de fréquentation était de 24. Cela fait 8 élèves par atelier, ce qui est bon ; mais il y a une demande pour accueillir simultanément deux classes (pour économiser sur le transport). On pourrait alors faire la visite de deux sites (on pense à l'usine élévatoire de Trilbardou), les groupes permutant à mi-journée. NB fait remarquer que ceci n'est envisageable que si le car est retenu pour la journée ; le plus probable est qu'il ne le sera que pour la demi-journée. Cela implique aussi d'organiser le déjeuner. Une autre solution est de faire 5 ateliers.

S'agissant du car, il est payé par les collèges. Il y aurait des subventions départementales quasi automatiques pour le transport en cas d'activité culturelle des collèges sur des sites du département. C'est le professeur qui fait la demande.

Sur le plan matériel la livraison de la mairie était adéquate. Mais il y a la question des fournitures, de l'ordre de 1 € par élève. Il faudrait sans doute demander aux collèges de contribuer. Sinon le budget prévisionnel serait de €120 pour l'année prochaine. DS propose de financer. RB pense que de toute manière il devrait y avoir des retombées compensatrices en termes de cotisations.

VISITES DES CONSERVATOIRES :

- Villeparisis : on a fait découvrir l'orgue à une vingtaine d'élèves, qui semblent avoir beaucoup aimé leur passage. On attend les éventuelles retombées.

- Montfermeil : la visite devrait avoir lieu à l'automne.

- Claye : l'élue en charge de la culture (Séverine Brouet-Huet) tient à chapeauter l'opération ; MC a proposé une visite, sans réponse à ce jour. NB se propose de la relancer car elle la connaît bien.

- Mitry : une visite devait avoir lieu le 28, mais le conservatoire n'a pas donné signe de vie ; il a donc fallu annuler. RB pense que le fait de voir que d'autres conservatoires visitent l'orgue pourrait avoir un effet stimulant.

- Bruxelles : un contact est pris entre le professeur et MC. Pour le moment les choses sont floues : on a évoqué l'automne, et la visite de l'orgue de Mitry et de l'orgue du musée Bossuet.

FORUM DES ASSOCIATIONS :

Il se tiendra le 9 septembre ; CH sera présente, il vaudrait la peine d'être plusieurs.

JOURNEES DU PATRIMOINE :

L'action prévue au Mesnil-Amelot est annulée : la mairie a fait savoir qu'elle organisait un concert le samedi 16 et que l'église sera donc occupée par les préparatifs. Il semble peu réaliste de proposer une ouverture dimanche 17, compte tenu de la nécessité d'être en nombre à Mitry.

À cette occasion un concert sera donné à saint Martin à 16 h avec Myriam Tannhof, Catherine Galitzine, Marina Haller. Au programme : Pergolèse, Titelouze, Buxtehude (?).

LES AUTRES CONCERTS :

Un concert est prévu au Mesnil-Amelot, avec Esther Assuied.

On prévoyait un concert à NDSA, mais pour l'instant il n'y a pas de piste.

JAQUETTE DES PROGRAMMES :

Il est depuis longtemps question de la refaire : le problème naît du fait qu'actuellement quel que soit l'orgue qui est joué la jaquette présente de buffet de Saint Martin. DS a fait des essais en mettant les trois buffets sur la même page, mais le résultat ne le satisfait pas ; notamment les couleurs des trois buffets ne vont pas ensemble. Le mieux serait de faire une jaquette par instrument ; reste à demander au service reprographie de la Mairie d'assumer l'impression de jaquettes pour les Saints Anges, et surtout pour le Mesnil. RB pense que ce n'est pas un problème. À noter que la position du Maire du Mesnil-Amelot est que la mairie ne fournit aucun travail de reprographie pour les associations.

RECETTES ET FREQUENTATION CONCERTS :

L'embellie de 2022 n'a pas duré : les concerts de mai et juin n'ont attiré que respectivement 32 et 28 personnes, pour une recette de €260 et €180. DS pense qu'il n'y a rien à faire. MC note qu'aucune publicité n'a pu être faite sur Villeparisis :

OC fait valoir que les concerts du musée Bossuet font recette ; il pense que cela peut être lié à une politique très active. RB propose d'organiser un « moment orgue » à NDSA le samedi matin pour les enfants du catéchisme.

SUBVENTIONS :

- Mitry : € 950.

- Le Mesnil : € 1100.

La différence s'explique notamment par le fait que Mitry fournit davantage d'aide en nature.

À noter qu'un nouveau règlement impose un document particulier, pour des raisons de traçabilité⁵.

BULLETIN :

CH arrête de s'en occuper, en raison du travail que cela implique.

CONVENTION :

DS en rappelle les buts. Il faut une convention par instrument, celle pour les Saints Anges étant la plus simple à écrire. Un projet existe, que MC enverra à tous les membres.

PROCHAINE SAISON DE CONCERTS :

Ce point sera à discuter au prochain CA. On s'accorde à trouver que les cachets sont bas, il faut trouver un moyen de les augmenter. Mais il n'est pas facile de le faire sans sortir de la légalité.

VISITES ADULTES :

On n'a pas de nouvelles du groupe qui avait posé cette demande, malgré plusieurs relances.

PROCHAIN CA : 17/11, 19 h.

⁵ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1271>

❖ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/11/2023**

L'AROEHM a réuni son Conseil d'Administration le vendredi 17 novembre à 18 h 30, en visioconférence.

Étaient présents : N. Béraud ; R. Bertheleu ; M. Cavey ; O. Collet ; Ch. Haeberlé ; D. Severin. M. Zede s'est jointe à nous en tant qu'invitée. Étaient excusés : M.-D. Carton ; F. Mazouër.

LECTURE ET APPROBATION DU CR DU CA DU 07/07/2023 : approuvé sans remarque.

CONVENTION : POINT SUR L'AVANCEMENT :

Le projet de convention a été soumis à la paroisse et à la Ville. Cette dernière nous l'a renvoyé commenté. On la reprend donc en profitant de la présence de MZ.

On rappelle :

- qu'il s'agit d'un brouillon.
- que ce brouillon reprend la trame générale de la convention-type élaborée par Orgues en France, d'où certaines inadéquations à la situation concrète qui est la nôtre.
- que le projet est de décrire le fonctionnement actuel, basé sur la confiance et l'estime réciproques.

Dans l'ensemble la Ville ne présente pas d'objection à ce qui est proposé.

SITUATION FINANCIERE ET CHAPEAU DU DERNIER CONCERT :

La recette du concert du Mesnil-Amelot est de € 169, ce qui est dû à la très faible affluence de ce concert. On débat à ce sujet : la situation au Mesnil-Amelot a de quoi désespérer, d'autant qu'un effort particulier (opération boîte aux lettres, affichage soigné, contact avec l'école primaire et l'école de musique) avait été consenti. On remarque cependant que parmi l'assistance très réduite il y avait, pour la première fois, quelques Mesnilois, et notamment le professeur de piano.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

RB indique que les demandes n'ont pas été envoyées parce que la Municipalité du Mesnil-Amelot exige qu'elles soient rédigées sur un CERFA, il convient de se renseigner.

PROCHAINE SAISON DE CONCERTS :

MZ indique qu'elle a des retours très positifs des concerts que nous organisons. Elle se demande si le fait de synchroniser le concert d'automne avec la brocante est réellement une bonne idée : le concert de cette année a connu une affluence record ; elle suggère que cela pourrait être lié au fait qu'il était plus facile d'accéder à l'église. MC pense :

- Que l'affluence peut aussi s'expliquer par le programme.
- Que l'intérêt de la brocante est de faire venir des gens qui ne s'attendaient pas à assister à un concert, ce qui a une grande valeur.

DS a retenu une option pour le chœur de chambre de Paris le 9 juin. Ce pourrait être au Mesnil-Amelot.

M-D. C. a transmis une proposition pour le chœur Odyssées de Claye, qui pourrait intervenir à NDSA.

OC propose de contacter Sébastien Grimaud, qui a avec Léontine Zimmerlin et Alix Petris un programme intéressant.

Il faudrait aussi trouver un organiste.

JAQUETTE A TROIS ORGUES :

Le problème est né du fait que, quel que soit le concert, c'est la photo de l'orgue de saint Martin qui sert en première page du programme. Plusieurs idées sont proposées.

CONTACTS CONSERVATOIRES ET COLLEGES : SUITE DES TRAVAUX :

Les contacts sont maintenus avec les classes de piano de Villeparisis et Montfermeil avec le double objectif :

- De renouveler l'opération.
- Mais surtout d'imaginer des suites : l'expérience a été riche mais n'a de sens que si elle permet aux élèves de revenir pour approfondissement.
- S'agissant des scolaires, OC est en contact avec :
- Nanteuil les Meaux ; la date du 5 mars est retenue.
- Albert Camus de Meaux.
- Mitry : avis favorable pour Paul Langevin ; pour Erik Satie problème de transport.
- Esbly.
- Villeparisis.

Les coûts de transports pourraient être réduits en formatant la visite pour deux classes.

MC observe que ces visites posent le même problème que celles des conservatoires : il faudrait qu'elles débouchent sur une suite. On pourrait aussi proposer des concerts sur le temps scolaire, que ce soit au Mesnil-Amelot ou à Mitry (l'école Henri Barbusse est à proximité de l'église).

BULLETIN, POINT SUR CE CHANTIER ET PERSPECTIVES :

Le problème vient de ce que CH ne souhaite pas continuer d'assumer la charge de travail que cela représente. On décide de surseoir : la confection du bulletin est une tâche lourde, dont beaucoup d'associations font l'économie ; d'un autre côté, et même si on se demande si, dans la pratique, il est lu, son existence est à elle seule quelque chose qui fait vivre l'association auprès de ses adhérents.

QUESTIONS DIVERSES :

OC propose qu'on fasse un reportage sur les deux vitraux qui ont récemment été démontés en partie pour restauration. Cela impliquerait notamment de contacter l'entreprise qui a été chargée de cette restauration. Leur retour pourrait être l'occasion d'une exposition, d'un événement, d'un concert. MC doute de la faisabilité d'un tel événement. RB recommande la visite de l'entreprise Les Vitraux de l'Arbalète, à Montgé en Goële.

PROCHAIN CA : On n'en prévoit pas avant l'assemblée générale du 27 janvier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMPTE-RENDU

L'AROEHM a réuni son assemblée générale annuelle le samedi 27 janvier 2024, à 10 h 30, au siège de l'association.

Étaient présents : N. Béraud ; R. Bertheleu ; J. Carton ; M.-D. Carton ; M. Cavey ; P. Cochet ; O. Collet ; Ch. Haeberlé ; L. Lesueur ; A. Mélonio ; D. Severin. 12 pouvoirs ont été remis.

RAPPORT FINANCIER : Il est joint au présent compte-rendu.

On observe une baisse des dépenses, sauf celle des concerts qui est en augmentation, notamment à cause des tarifs des artistes. Il y a eu aussi une baisse des recettes, tant pour les cotisations que pour les concerts. Le solde reste bénéficiaire, permettant un modique dépôt sur le livret. DS précise qu'on demande des factures aux artistes, ce qui économise des charges et permet d'augmenter légèrement les cachets. JC demande s'il y a un récapitulatif SACEM sur l'année. La réponse est non.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE : Il est joint au présent compte-rendu. On discute des suites des visites scolaires et autres :

- En un sens ces visites se suffisent à elles-mêmes : il s'agit de semer des graines.
- En un autre sens il est dommage de ne pas trouver des moyens de cultiver ces graines en trouvant un moyen de faire revenir ces visiteurs d'un jour.

On évoque le problème du Conservatoire de Mitry, qui ne donne pas de suite à nos propositions de coopération. Une piste serait de s'adresser aux professeurs, certains étaient intéressés. DS propose de poursuivre le chantier sans s'acharner.

Les relations avec le Mesnil-Amelot seraient à approfondir. Des contacts ont été pris, notamment avec le responsable de la communication. Trois points ressortent de la discussion :

- La commune est très attachée à son patrimoine et à sa mise en valeur.
- Les Mesnilois sont très difficiles à intéresser, et les actions de la Mairie n'ont pas plus de succès que les nôtres.
- On pourrait réfléchir à des actions auprès de l'aéroport : il arrive de manière non rare que des passagers en attente de leur vol viennent visiter l'église.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

On discute surtout du projet de créer un lien fort avec l'association Valéran de Héman, qui produit un gros effort sur Meaux. L'orgue de Mitry, par sa valeur historique, aurait sa place dans un panorama des orgues du nord Seine-et-Marne. MC fait observer que cette coopération serait optimale si elle se faisait aussi avec les autres associations locales (Dammartin, Lagny, Claye) qui sont depuis longtemps demandeuses de rapprochement. Il souligne que la coopération sans précaution avec une association beaucoup plus puissante comporte un risque, qui serait réduit par la présence d'autres associations.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement intérieur est présenté.

On rappelle que ce règlement :

- N'est rien d'autre qu'un complément aux statuts, qu'il ne saurait contredire.
- Propose une plus grande souplesse car il ne fait pas l'objet d'une déclaration en Préfecture.
- Peut être modifié, complété voire abrogé en fonction des besoins, pourvu qu'il soit validé à l'assemblée générale suivante : ses dispositions ne font que traduire certaines pratiques habituelles de l'Association qui, sans justifier une modification des statuts, méritent tout de même d'être clarifiées ou pérennisées. On revoit l'article 5, qui se présente désormais comme suit :

Sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale peut conférer à des personnalités et à certains de ses membres le statut de membre d'honneur, en raison de services particuliers rendus à l'association. Les membres d'honneur sont dispensés de cotisation. Ce statut est strictement personnel ; il ne se perd que par décès ou par décision de l'Assemblée Générale.

De même, et toujours sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale peut désigner un ou plusieurs présidents d'honneur choisis parmi les anciens présidents. Un président d'honneur :

- Est dispensé de cotisation.

- Est destinataire des convocations aux conseils d'administration et réunion de bureau, auxquelles il est invité d'office. Il peut y participer à sa convenance, avec voix consultative. Ce statut est strictement personnel ; il ne se perd que par décès ou par décision de l'Assemblée Générale.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité moins une abstention.

MONTANT DES COTISATIONS : Le montant est inchangé :

1. Membre actif individuel : € 12
2. Membre actif couple : € 18
3. Membre bienfaiteur individuel : € 20
4. Membre bienfaiteur couple : € 30
5. Membre donateur : € 50 et plus

PROJETS DE CONCERTS 2024 :

DS présente ses propositions, orientées vers les ensembles vocaux :

- 26 mai à Saint Martin de Mitry : chœur grégorien avec des hymnes de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, a cappella alternant avec l'orgue (tenu pas DS).
- 9 juin au Mesnil-Amelot : musique ancienne sur le même principe.
- 22 septembre (Journée du Patrimoine) : récital d'orgue (Nathan Degrange Roncier ? Sébastien Grimaud ?)
- à l'automne aux Saints Anges : Chorale (Tutti Canti ? Odyssées ?)

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Quatre membres sortants se représentaient : N. Béraud ; M. Cavey ; Ch. Haeberlé ; D. Severin).

Ils sont réélus à l'unanimité.

SITUATION AU MESNIL-AMELOT :

Ce point a déjà été évoqué lors de la discussion du rapport d'activité.

AVENIR DU BULLETIN :

CH assumait l'intégralité de sa confection ; elle décide de cesser cette tâche mais insiste pour que le bulletin continue d'exister. Il y a du matériel pour créer des articles. Il faut sans doute penser à un contenu un peu différent. OC propose un article sur les vitraux. Il faudra aussi un article de contenu musical et les comptes-rendus statutaires en version réduite.

QUESTIONS DIVERSES :

OC indique que trois visites scolaires sont prévues : 26 mars : collège de Nanteuil les Meaux ; 30 mai : collège Langevin de Mitry ; 4 juin : un collège non précisé de Villeparisis.

Clôture de l'Assemblée à 12 h 38.

❖ **Rapport moral 2023**

Probablement, d'aucun d'entre nous possèdent une voiture qui commence un peu à dater. Elle nous rend toujours son honorable service, nous y sommes attachés et tout semble fonctionner correctement.

Avec ses 55 ans d'activités, L'AROEHM est comparable à cette voiture ayant déjà beaucoup roulé et à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

Si je devais résumer en quelques lignes l'année écoulée, j'en parlerais positivement : des activités de très bonne qualité, une participation du public dans la norme, une implication des membres de l'association et un soutien de la Municipalité conformes à ce que nous connaissons.

Revenons un instant à notre compagne de voyage à quatre roues. Son conducteur a développé une oreille subtile et remarque le moindre petit bruit inhabituel, une faiblesse des amortisseurs, une défaillance électronique. Des opérations d'entretien supplémentaires s'avèrent nécessaires afin retarder la mise à la retraite de notre fidèle véhicule.

La preuve que notre association/voiture est encore en mesure de rendre convenablement service nous est donnée par nos activités qui se poursuivent et font venir dans nos contrées des artistes de grande qualité. Pour nous, c'est une ouverture culturelle et de nouvelles rencontres.

Autre signe d'une force d'action encore vive, les visites scolaires qui se sont concrétisées avec beaucoup de succès et qui vont continuer.

Et, n'oublions pas que le quotidien fait des petites actions qui font vivre et donnent du sens aux lieux, aux instruments et à notre travail.

Mais, nous nous devons de regarder vers l'avenir, comme le Janus qui surveille, de sa double vision entre passé et futur, le seuil d'un passage. D'ailleurs, c'est un heureux hasard que ce rapport moral soit livré en janvier, mois dont le nom vient, justement, de Janus.

Certes, l'AROEHM assure chaque année la poursuite de ses objectifs. Mais, les forces commencent à diminuer.

Christiane, l'un des piliers historiques et Vice-présidente, a décidé qu'il était temps pour elle d'arrêter la rédaction du bulletin annuel. Michel, que j'ai toujours connu au poste de secrétaire, a décidé qu'il était temps pour lui d'arrêter cette tâche.

Moi-même, président depuis six ans, je suis membre sortant du CA. Je me représente, disponible à reprendre la tâche mais sans vouloir forcer la main si quelqu'un d'autre souhaitait s'y atteler.

Il me semble opportun que ce rapport moral attire notre attention sur ce seuil que nous serons, tôt ou tard, obligés de traverser : celui de la raréfaction des forces vives locales et le risque de voir ce beau patrimoine qui nous appartient, devenir un décor accessoire et incompris par les générations futures.

Quelles sont les pistes à parcourir ? Cela demande réflexion. Toutefois, une chose me semble certaine : nous ne pouvons plus rester isolés avec nos instruments et notre église.

Partout, le problème est le même, ces trésors que les générations anciennes nous ont légué en héritage, peinent à garder leur place au sein d'une société qui n'est plus celle qui les a vus naître, et qui change à une vitesse incontrôlable.

J'ai envie de dire une chose banale : l'union fait la force. Il me semble indispensable aujourd'hui de chercher des partenaires en dehors de notre commune avec lesquels établir des liens qui puissent garantir une nouvelle dynamique et consolider une entraide pour la survie de nos activités. Il s'agit de renouveler, de redonner du sens à ce qui existe, de savoir se mettre dans le sillage de notre époque afin de préserver l'héritage culturel sans le défigurer et en lui donnant, comme cela s'est fait de tous temps, la place qui est la sienne aujourd'hui.

Le Président

❖ Rapport d'activité 2023

Cette année 2023 a vu l'activité de l'AROEHM se déployer dans trois directions.

Les concerts

Nous avons maintenu le rythme, avec quatre concerts, comme tous les ans. La seule différence est qu'il n'a pas été possible de finaliser un concert aux Saints Anges, mais cette situation est exceptionnelle. Le projet était de consacrer l'année aux femmes organistes ; c'est ce qui a été fait, sans que nous ayons pu explorer les éventuelles possibilités de mettre ce thème en valeur en termes de communication. Dans le même esprit nous avons invité une organiste ukrainienne ; elle est venue découvrir l'orgue de Saint Martin ; elle a été d'autant plus éblouie qu'elle n'avait jamais vu un orgue classique français, mais... pour cette même raison, elle n'a pas osé accepter notre proposition. Bref les concerts ont été :

- Le 14 mai à Saint Martin, avec Esther Assueid (Jean-Philippe Rameau, Louis-Claude Daquin, Michel Corrette, François Couperin, Arvo Pärt).
- Le 4 juin à Saint Martin, avec Lidia Ksiazkiewicz (Adam Z. Wagrowka, Jacques Boyvin, John Stanley, Astor Piazzolla).
- Le 17 septembre à Saint Martin, avec Myriam Tannhof à l'orgue (Jehan Titelouze, Heinrich Scheidemann, et le Stabat mater de Giovanni Battista Pergolese, avec Marina Haller et Catherine et Sophie Galitzine).
- Le 15 octobre au Mesnil-Amelot, avec de nouveau Esther Assueid, dans un programme pour moitié classique (Girolamo Frescobaldi, Jean-Jacques Beauvarlet-Charpentier, Jan Pieterszoon Sweelinck), l'autre moitié étant consacrée à des contes pour enfants (Prokofiev, Assueid).

La fréquentation reste un souci ; si le concert de septembre a fait le plein de l'église (alors même que cette année la brocante avait été décalée), les trois autres ont attiré assez peu de public ; ce fut spécialement le cas au Mesnil-Amelot, non seulement parce que le public mesnilois est toujours difficile à motiver mais encore parce que le pari d'intéresser les enfants n'a pas été réussi.

Connaissance de l'église :

Nous avons engagé des actions pour faire connaître l'église.

- Par des visites scolaires : ce projet, vieux de plusieurs années, a connu un début de réalisation, avec deux visites de classes de collégiens. Aucun problème de laïcité n'a été soulevé.
- Par une visite de la classe de piano du conservatoire de Villeparisis.
- Par une présence, comme tous les ans, aux Journées du Patrimoine ; cette présence a été renouvelée la semaine suivante à l'occasion de la brocante.

Les visites pédagogiques ont vocation à être renouvelées. La question qui se pose est de savoir comment capitaliser sur ces visites pour en espérer un impact sur la fréquentation des concerts.

Organisation de l'Association :

Nous avons travaillé sur un projet de convention ville-paroisse-AROEHM. Depuis longtemps il n'existe aucune difficulté dans les relations entre ces trois partenaires s'agissant des activités en rapport avec les buts de l'AROEHM. Cependant certains points gagneraient à être mis sur le papier (ne serait-ce par exemple que la question de savoir qui accède à la tribune ; ou celle de savoir comment s'organisent les visites des conservatoires). Le travail sur cette convention n'est pas assez avancé pour pouvoir faire l'objet d'une présentation. Nous avons également élaboré un règlement intérieur, dont la présentation est à l'ordre du jour. Il appartiendra à l'Assemblée Générale de le valider.

Le Secrétaire

❖ **Rapport financier 2023**

COMPTE DE RESULTAT - ANNEE 2023

		Recettes	Dépenses
Cotisations des adhérents		1 391,00	
Dons perçus		-	
Subventions		1 913,00	
dont :			
Commune de MITRY MORY	913,00		
Commune du MESNIL AMELOT	1 000,00		
Produits financiers		270,62	
Frais de fonctionnement			
Location de véhicule			-
Cotisations et dons			50,00
Assurances			-
Travaux sur l'orgue positif HAERPFER de L'AROEHM			-
Frais postaux			311,37
Fournitures administratives			-
Equipement et fournitures de bureau			206,89
Téléphone et internet du local			-
Electricité du local			115,50
Achat de marchandises			-
Frais de tenue de l'Assemblée Générale			-
Site internet			-
Manifestations - 1 Concert			
11 Octobre 2020 au Mesnil-Amelot			
Billetterie et cartes postales		1 106,30	
CD		-	
Publicité des concerts			-
Cachets des artistes			2 150,00
Charges sur cachets			102,19
SACEM			124,38
Frais d'hébergement des artistes			-
Frais de transport			-
Frais de chauffage concert de Mitry-le-Neuf			-
Cadeaux			200,00
Frais financiers			-
TOTAL		4 680,92	3 260,33
RESULTAT positif 2023		1 420,59	

SITUATION PATRIMONIALE

Situation au	31/12/2023	31/12/2022	Différence
CAISSE	219.21	219,21	0
BANQUE	1359.48	459.51	+ 899.97
LIVRET A	9745.72	9225.10	+ 520.62
TOTAL	11324.41	9903.82	+ 1420.59

Commentaires

Le résultat positif s'élève à 1420.59 Euros.

Cela s'explique principalement par les faits suivants :

- l'absence d'achat de matériel.
- le paiement de la cotisation annuelle d'assurance sur l'année de souscription.

En contrepartie :

- les dépenses de fonctionnement ont diminué
- les frais relatifs aux concerts sont en forte baisse,

16

Au 31/12/2022 nous comptons 84 adhérents dont 41 à jour de leurs cotisations, 43 ne le sont pas.

Le Trésorier

ACTIVITÉS ANNÉE 2023

Activités administratives :

Assemblée générale : 7 janvier 2023

Conseils d'administration : 11 mars 2023
7 juillet 2023
17 novembre 2023

Préparation du Bulletin de l'association.

Activités culturelles :

9 mai 2023, église Saint-Martin, Mitry-Mory
Visite scolaire

14 mai 2023, église Saint-Martin, Mitry-Mory
Organiste : Esther Assuied
(Jean-Philippe Rameau, Louis-Claude Daquin, Michel Corrette, François Couperin, Arvo Pärt)

26 mai 2023, église Saint-Martin, Mitry-Mory
Visite-audition, conservatoire de Villeparisis

4 juin 2023, église Saint-Martin, Mitry-Mory
Organiste : Lidia Ksiazkiewicz
(Adam Z. Wagrowka, Jacques Boyvin, John Stanley, Astor Piazzolla)

9 septembre 2023, Forum des Associations

17 septembre 2023, église Saint-Martin, Mitry-Mory - Journées du Patrimoine
Organiste : Myriam Tannhof à l'orgue, Chant : Marina Haller, Catherine et Sophie Galitzine
(Jehan Titelouze, Heinrich Scheidemann, Stabat Mater de Giovanni Battista Pergolesi)

16 et 17 septembre 2023, Journées du Patrimoine
Visite de l'église Saint-Martin du Mesnil Amelot et de son orgue et exposition réalisée par la Ville d'après la plaquette de l'AROEHM.
Visite de l'église Saint-Martin de Mitry-Bourg et de son orgue et exposition sur l'église et l'orgue historiques.

15 octobre 2023, église Saint-Martin, Le Mesnil-Amelot
Organiste : Esther Assuied
(Girolamo Frescobaldi, Jean-Jacques Beauvarlet-Charpentier, Jan Pieterszoon Sweelinck, Contes pour enfants : Prokofiev, Assuied).

PROJETS D'ACTIVITÉS 2024

Activités administratives :

Assemblée générale : 27 janvier 2024

Conseils d'administration : 2 mars 2024
5 octobre 2024

Préparation du Bulletin de l'association.

Activités culturelles :

26 mai 2024, église Saint-Martin, Mitry-Mory

Ensemble grégorien Gaudete

direction : Hélène Derieux, orgue : Michel Boedec

9 juin 2024, église Saint-Martin, Le Mesnil-Amelot

Chœur de chambre de Paris

direction : Olivier Delafosse, orgue : Domenico Severin

7 septembre 2024, Forum des Associations

17 septembre 2023, église Saint Martin, Mitry-Mory - Journées du Patrimoine

Organiste : Nathan Degrange-Roncier

18

16 et 17 septembre 2023, Journées du Patrimoine

Visite de l'église Saint-Martin du Mesnil-Amelot et de son orgue et exposition réalisée par la Ville d'après la plaquette de l'AROEHM.

Visite de l'église Saint-Martin de Mitry-Bourg et de son orgue et exposition sur l'église et l'orgue historiques.

13 octobre 2024, église Notre-Dame des Saints-Anges, Mitry-Mory

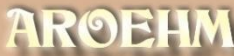
Chœur et Orgue

Chœur Odyssée, direction Nathan Degrange-Roncier

5 mars, 30 avril, 4 mai 2024 : Visites scolaires

MUSIQUE 2023

Concerts du 14 mai et du 15 octobre



Association pour le Rayonnement de l'Orgue
et de l'Eglise Historiques de Mitry-Mory

Église Saint-Martin
18-20 Rue Biesta, 77290 Mitry-Mory

Récital d'orgue

Dimanche 14 mai 2023 à 16h



Concertiste : **Esther Assuied**

Musique de Rameau, Couperin, Pärt, Daquin



Orgue historique du XVII^{ème} siècle
Entrée libre participation aux frais



Esther Assuied

Esther Assuied étudie d'abord le piano auprès de Raymond Alessandrini et Brigitte Bouthinon-Dumas avant d'être admise à l'unanimité, à 14 ans, au CNSM de Paris ; elle y obtient son Master après y avoir travaillé auprès de Michel Béroff, Frank Braley et Michel Dalberto. En parallèle, elle suit l'enseignement d'Olivier Cazal et de Fabio Bidini.

Elle s'intéresse ensuite aux autres instruments à claviers et intègre à l'unanimité en 2016 la classe de pianoforte de Patrick Cohen au CNSM de Paris, où elle obtient son Master mention Très Bien, ainsi que la classe d'orgue en 2019 dans la classe d'Olivier Latry, toujours à l'unanimité. Parallèlement à cela, elle intègre les classes d'Analyse et d'Écriture, également à l'unanimité, respectivement en 2016 et 2021.

Son histoire avec l'orgue débute en 2014 auprès de Philippe Brandeis ; à partir de 2015, elle décide de s'y consacrer et débute une carrière parallèle qui la mène à donner des concerts partout en France.

Avant d'intégrer le CNSM, elle

étudie cet instrument auprès de Paul Goussot et Christophe Mantoux. Elle obtient dans la classe de ce dernier son DEM à l'unanimité avec les félicitations du jury en 2016 puis son prix de Perfectionnement en 2018, avec la même mention. Elle remporte de nombreux concours internationaux depuis l'âge de sept ans et participe très régulièrement à des stages et master classes. En 2014, elle est sélectionnée parmi 1040 candidats pour être dans les 32 participants au concours Horowitz de Kiev (le concours n'a pas eu lieu en raison des difficultés politiques de l'Ukraine). Elle est également lauréate du concours Piano Campus et fut la seule française sélectionnée à l'édition 2013 du concours de Lagny-sur-Marne. Grand Prix d'Honneur du concours Bellan 2013, elle est boursière de l'académie du Cap-Ferret et est invitée à donner plusieurs concerts. Premier prix du concours Caneres 2023, elle participera en octobre à la grande finale au Musikverein de Vienne. Elle se produit en concert, seule ou avec orchestre (Concertos de Bach, Petrouchka de Stravinsky, Appalachian Spring de Copland). Elle participe à plusieurs créations et se produit dans le cadre de festivals de renommée internationale (festival de musique de chambre de Giverny, Piano Campus, Annecy Classic Festival).

Elle est également l'organiste en résidence de l'année 2021-2022 à la Chapelle Royale de Versailles, dans le cadre d'un partenariat avec le CMBV. Très intéressée par la transcription à l'orgue, elle a plusieurs cycles de transcriptions à son actif qu'elle donne régulièrement en concert. Elle prépare actuellement un enregistrement de sa transcription à l'orgue de l'intégrale des préludes de Debussy.

Elle se destine également à la littérature.

Michel Cavey a participé à la réalisation de ce concert en qualité de Récitant.

Concert du 4 juin



Association pour le Rayonnement de l'Orgue
et de l'Eglise Historiques de Mitry-Mory

Église Saint-Martin
18-20 Rue Biesta, 77290 Mitry-Mory

Récital d'orgue

Dimanche 4 juin 2023 à 17h



Concertiste : **Lidia Ksiazkiewicz**
organiste titulaire du grand orgue
de la cathédrale de Laon

Musique de Adam z Wagrowca, Boyvin, John Stanley, Piazzolla.



Orgue historique du XVII^{ème} siècle
Entrée libre, participation aux frais

Lidia Ksiazkiewicz

Née en 1977 à Poznan (Pologne), Lidia Ksiazkiewicz commence le piano à l'âge de 5 ans, et l'orgue à 20 ans. Après de brillantes études dans les Académies Nationales de Musique de Bydgoszcz et Poznan où elle obtient respectivement les diplômes de formations supérieures de piano (1^{er} Prix) et d'orgue (1^{er} Prix avec mention d'honneur) elle reçoit un grand nombre de distinctions lors de concours internationaux :

Varsovie (1994), Rimini (2003), Haarlem (2000), Graz (2003), Académie des Beaux-Arts en 2004.

Venue en France pour se perfectionner elle obtient le 1^{er} Prix de perfectionnement à l'unanimité du Conservatoire National de Région de Saint-Maur en orgue et la médaille d'or en clavecin. En 2004, elle est finaliste du prestigieux Concours International d'orgue de Chartres.

Elle s'est déjà produite dans de nombreux pays (Autriche, Albanie, Allemagne, Danemark, Espagne, France, Hollande, Hongrie, Îles Féroé, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Russie, Suisse,

Slovaquie, Tchéquie...). En tant que soliste, elle a collaboré avec des orchestres symphoniques (Radio France, Cracovie, Douai, Slovak Sinfonietta...) ainsi qu'avec des radios et télévisions dans toute l'Europe. Elle a enregistré de nombreux disques à l'orgue et au piano.

Lidia Ksiazkiewicz est titulaire du Diplôme National de Pédagogie en orgue et en piano et a publié un ouvrage sur l'apport de la technique pianistique au répertoire romantique de l'orgue. Elle est invitée régulièrement aux jurys des concours internationaux d'orgue et piano. Elle a été longtemps professeur au Conservatoire de Musique et Académie Supérieure de Strasbourg.

Elle est actuellement organiste titulaire du grand orgue de la cathédrale de Laon et poursuit une activité importante de concertiste internationale.

Concert du 14 septembre



AROEHM
Association pour le Rayonnement de l'Orgue
et de l'Eglise Historiques de Mitry-Mory

Église Saint-Martin
18-20 Rue Biesta, 77290 Mitry-Mory

Concert orgue et chant

Les Journées du Patrimoine - Dimanche 17 septembre 2023 à 16h



Myriam Tannhof
Organiste des grandes orgues de
Saint-Louis de Fontainebleau



Catherine Galitzine
Soprano, comédienne, auteur

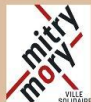


Marina Haller
Alto, Chœurs de l'Opéra de Paris



Sophie Galitzine
Soprano

Musique de Pergolèse (Stabat Mater), Titelouze, Scheidemann.



Orgue historique du XVII^{ème} siècle
Entrée libre, participation aux frais

Myriam Tannhof

Myriam Tannhof commence ses études musicales par le piano, à l'âge de 7 ans, à l'école de musique de Melun. Élève de Lucette Descaves au CNR de Rueil-Malmaison, elle obtient une médaille d'or en piano, puis commence à y étudier l'orgue à 18 ans auprès de Susan Landale. Après avoir obtenu un prix de virtuosité, elle devient titulaire des orgues de l'église Saint-Louis de Fontainebleau en 1992, succédant à Anne-Marie Barat.

Après quelques années passées à Grenoble - elle sera organiste suppléante auprès de Bruno Charnay à la collégiale Saint-André, de 2009 à 2013 - elle retrouve la tribune de Saint-Louis de Fontainebleau. Elle enseigne à l'école de musique de Bois-le-Roi, ainsi qu'à l'Académie d'orgue estivale de Bourron-Marlotte.

Tout en restant fidèle à sa fonction d'organiste liturgique, elle continue de participer à divers concerts et récitals, afin d'approfondir et de faire découvrir toute la richesse du répertoire de l'orgue.

Catherine Galitzine, soprano, comédienne, autrice

Catherine a débuté le chant il y a une vingtaine d'années. Elle a travaillé l'opérette avec Nicole Broissin et interprété le rôle de Metella dans La Vie parisienne d'Offenbach. Elle étudie le chant lyrique et la mélodie russe avec Marina Zviadadzé de l'Opéra de Paris.

Avec le violoniste hongrois, Deszö Balog, elle anime des soirées musicales russo-tzigane.

En 2013, elle a fondé l'association "Faites entrer les musiciens" dont la vocation est d'aider les musiciens et de ressusciter la tradition des salons musicaux du XIX^{ème} siècle.

Depuis une dizaine d'années, Catherine Galitzine écrit et produit des spectacles musicaux : "La chanteuse qui s'y croyait et le pianiste qui s'y voyait", "Broadway sur scène", "Je m'voyais déjà Prima Donna !", Une histoire de l'opéra américain et "Musicien, c'est pas un métier !" (joué plusieurs fois sur la scène de la Gaîté Montparnasse).

Marina Haller, alto de l'Opéra de Paris

D'origine géorgienne, Marina Haller étudie le chant et le piano au Conservatoire national de Tbilissi et commence sa carrière scénique en 1993 comme soliste de l'Opéra national de Batoumi (Géorgie).

Depuis 2003, elle poursuit sa carrière en France où elle se perfectionne à l'École Normale de Musique de Paris auprès d'Isabelle Garcisanz. En avril 2008, elle y a obtenu le Premier Prix et le Diplôme de

Concertiste à l'unanimité et avec les félicitations du jury. Les rôles qu'elle a interprétés vont de Cherubino (Les Noces de Figaro) et la Troisième Dame (La Flûte enchantée) à Amnérís (Aïda), Emilia (Otello), Santuzza (Cavalleria rusticana), Fenena (Nabucco) jusqu'au rôle-titre de Carmen.

Son large répertoire comprend la musique baroque, les Requiem de Mozart et Verdi et les Stabat Mater de Pergolèse et de Dvorak, ainsi que des Lieder de Schumann, Mahler, Brahms, qu'elle interprète en récital.

Depuis 2009, Marina Haller fait partie des Chœurs de l'Opéra national de Paris où elle a interprété le rôle d'une Converse dans Suor Angelica de Puccini et une partie solo dans Le Roi Arthus de Chausson. Elle a donné plusieurs concerts de cycles de Lieder et de mélodies de Schumann, Brahms, Britten et Chostakovitch, en quatuor vocal, dans le cadre des Jeudis musicaux de Bastille.

Sophie Galitzine- soprano

Sophie a étudié le chant auprès de Simone Blanc, chef de chant de l'Opéra de Paris, de Gabriel Bacquier et de Marina Zviadadzé, l'Art dramatique auprès de Luce Berthommée à la Schola Cantorum et la danse classique avec Irina Gjrebina, maître de Ballet de l'Opéra de Paris.

Co-fondatrice en 2007 du duo des 'Galitzine Sisters', du Trio « Les Amies de Pauline (Viardot) » et initiatrice en 2014, de l'ensemble 'Artebaroque', Sophie a participé à plusieurs productions lyriques en France et en Europe. Elle se produit régulièrement en concert en France et à l'étranger, en particulier dans des cycles de musique ancienne ou classique anglaise, russe, finlandaise, française, italienne, allemande, et les chefs d'oeuvres sacrés. Sophie interprète également les classiques de la comédie musicale américaine et aime à préparer ses programmes de récitals aux thèmes précis comme : les Oiseaux, l'Amour, la Nature, le répertoire romantique, la Mer, Comme au Cinéma ! etc.

D'origine géorgienne, Marina Haller étudie le chant et le piano au Conservatoire national de Tbilissi et commence sa carrière scénique en 1993 comme soliste de l'Opéra national de Batoumi (Géorgie). Depuis 2003, elle poursuit sa carrière en France où elle se perfectionne à l'École Normale de Musique de Paris auprès d'Isabelle Garcisanz. En avril 2008, elle y a obtenu le Premier Prix et le Diplôme de Concertiste à l'unanimité et avec les félicitations du jury. Les rôles qu'elle a interprétés vont de Cherubino (Les Noces de Figaro) et la Troisième Dame (La Flûte enchantée) à Amnérís (Aïda), Emilia (Otello), Santuzza (Cavalleria rusticana), Fenena (Nabucco) jusqu'au rôle-titre de Carmen.

Son large répertoire comprend la musique baroque, les Requiem de Mozart et Verdi et les Stabat Mater de Pergolèse et de Dvorak, ainsi que des Lieder de Schumann, Mahler, Brahms, qu'elle interprète en récital.

Depuis 2009, Marina Haller fait partie des Chœurs de l'Opéra national de Paris où elle a interprété le rôle d'une Converse dans Suor Angelica de Puccini et une partie solo dans Le Roi Arthus de Chausson. Elle a donné plusieurs concerts de cycles de Lieder et de mélodies de Schumann, Brahms, Britten et Chostakovitch, en quatuor vocal, dans le cadre des Jeudis musicaux de Bastille.

Les visites scolaires de l'orgue et de l'église de Saint-Martin à Mitry-Mory

Depuis deux ans, l'AROEHM organise des visites de l'église et l'orgue de l'église Saint-Martin. Ces visites sont préparées à l'intention des collégiens, particulièrement le niveau de 5^{ème}. Le collège Langevin de Mitry-Mory est venu à deux reprises, en 2023 puis en 2024. Il a été suivi par d'autres collèges des environs (Meaux, Villeparisis, Nanteuil-les-Meaux). En deux ans, environ 130 élèves du département sont venus découvrir le patrimoine de Mitry-Mory, l'église et l'orgue étant tous deux classés aux monuments historiques.

Pour de nombreux élèves de Mitry-Mory comme pour les élèves en général, c'est souvent la première fois qu'ils entrent dans une église. L'objectif de cette visite est double : faire connaître le patrimoine de Mitry-Mory et donner des clés de compréhension applicables à d'autres monuments. La conception de cette visite s'inspire des programmes de l'Éducation nationale afin que les professeurs puissent s'y référer dans le contexte des cours. C'est cet ancrage dans le socle commun des compétences de l'Éducation nationale qui donne à cette visite un caractère réellement pédagogique et pas seulement attractif ou touristique.

L'ensemble de la visite se déroule sur le temps d'une matinée ou d'une après-midi avec trois parcours de 45 minutes : un parcours musical à l'orgue, un parcours consacré à l'architecture et un parcours destiné aux vitraux. Le parcours sur l'architecture et le parcours sur le vitrail sont animés par les enseignants accompagnateurs, généralement le professeur d'histoire et le professeur d'arts plastiques. Munis d'une fiche pédagogique, les élèves et les enseignants en suivent les instructions et la progression. Chaque parcours est structuré comme un cours de collège, tant dans le contenu que dans la forme. Après une phase d'analyse des éléments de l'église, les élèves sont conduits à mettre en pratique ce qu'ils ont observé. Le parcours musical à l'orgue se fait quant à lui par un organiste de l'AROEHM auquel se joint le professeur d'Éducation musicale.

Le parcours sur l'architecture est en lien avec le programme d'histoire du niveau de 5^{ème} qui aborde la période médiévale. Ce parcours a pour objectifs de dater la période de construction de l'église par l'identification des styles de construction, et d'aborder les questions de style d'architecture. L'église de Saint-Martin est construite pour l'essentiel aux XVe et XVIe siècles. La comparaison du style gothique et du style Renaissance est particulièrement éloquente et instructive à Mitry-Mory. On fait remarquer que l'arc en plein-cintre n'est pas que la spécificité du style roman mais qu'il s'inscrit dans le retour aux formes antiques, propre à la Renaissance.



Deux fenêtres de l'église Saint-Martin de Mitry-Mory. Une fenêtre de style gothique et une fenêtre de style Renaissance.

Une date gravée sur un pilier du chœur (1534) met les élèves sur la piste d'une datation. Ils doivent ensuite confirmer et nuancer cette donnée par l'analyse des différents éléments stylistiques de l'église, en particulier les fenêtres en arc brisé ou en plein-cintre, et leurs remplages.



Un des chapiteaux du chœur présente la date de 1534.

La visite se poursuit avec l'observation des techniques de construction médiévales telle que l'arc-boutant. Des maquettes en bois sont ensuite mises à disposition des élèves afin de comprendre l'équilibre mis en œuvre dans la construction d'un arc de pierre. Ces maquettes reproduisent un mur en blocs de pierre dans lequel est percé une ouverture en plein-cintre. Les diverses manipulations de ces maquettes permettent d'expérimenter l'importance architectonique des claveaux et de la clé de voûte qui ourlent et maintiennent l'ouverture. Les élèves sont également amenés à comprendre que les formes et les volumes d'une église ont une fonction à la fois technique et esthétique.



Le montage des maquettes s'effectue dans la sacristie.



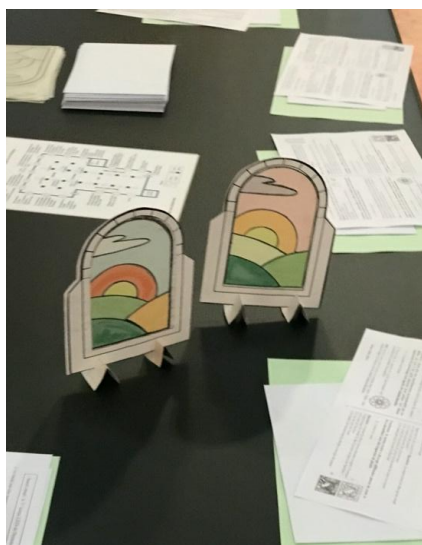
Différentes réalisations possibles avec les maquettes en bois mettant en œuvre les principes d'architecture mis au point pendant la période gothique.

Le troisième parcours est consacré aux vitraux. Les visiteurs, élèves comme enseignants, sont agréablement surpris par la luminosité qui en émane. Les vitraux de François Haussaire, maître-verrier au tournant des XIX^e et XX^e siècles, sont des vitraux dans lesquels la scène représentée occupe tout l'espace de la baie. Les vitraux des fenêtres basses de l'église offrent deux programmes thématiques. Ceux de la nef sont consacrés aux figures historiques qui ont tenu un rôle important dans l'histoire de l'église, notamment certains rois de France. Malgré leur intérêt, ils sont malheureusement peu exploitables car une partie d'entre eux n'est actuellement pas accessible au public. La visite avec les collégiens se concentre donc sur les vitraux du chœur qui représentent, eux, différents épisodes des évangiles. Les élèves sont invités à identifier le personnage principal des vitraux et comprendre ainsi la dimension narrative de l'ensemble. La question de la luminosité est abordée en comparant les vitraux « blancs » et à motifs géométriques, préférés au XVIII^e siècle et placés dans les fenêtres hautes de l'église, et les vitraux colorés et figuratifs tels qu'on les concevait couramment au Moyen-Âge et à la Renaissance, et tels qu'on les a imités aux XIX^e et XX^e siècles.

Sur le plan technique, on explique l'intérêt de la grisaille, cette peinture qui, appliquée au pinceau sur les plaques de verre, crée les modelés et les détails. Sans la grisaille, les vitraux paraîtraient un peu vides.

Une activité pratique est ensuite proposée aux élèves. Elle consiste à réaliser un vitrail en papier calque et en papier de soie. Cette activité permet aux élèves de mettre en œuvre quelques étapes de création de vitrail, notamment le choix des couleurs, le découpage et l'assemblage des pièces. Le matériel est fourni par l'AROEHM et les élèves repartent avec leur réalisation. Ce travail est bien souvent en cours d'achèvement à la fin de la visite mais il est poursuivi à leur retour en cours d'arts plastiques.

Le



montage du vitrail en papier se fait devant le chœur de l'église, auprès des baies dont les élèves peuvent s'inspirer.

Le parcours musical permet aux élèves d'approcher un orgue de près pour la première fois également. La visite que nous proposons exploite le vocabulaire musical étudié en cours d'éducation musicale de 5^{ème} dont le programme se concentre sur la maîtrise des paramètres du son. L'orgue se prête particulièrement bien à la perception des timbres, des niveaux sonores et des plans sonores. Après avoir situé la période de construction sous le règne de Louis XIII, père du Roi-Soleil - un repère pour les élèves - nous poursuivons par une description du buffet de l'orgue. Nous observons la structure en deux parties du buffet d'orgue (positif et grand-orgue). Nous faisons remarquer que les *putti* et les anges tiennent des trompettes et des shofars dans leurs mains, ce qui suggère la famille d'instruments à laquelle l'orgue appartient. Il faut expliquer que les deux coffres du buffet d'orgue contiennent un certain nombre de rangées de tuyaux, à l'image de la rangée visible en façade. L'explication de ces éléments est développée par la suite.

26



Les anges musiciens sculptés sur le buffet de l'orgue.

Pendant quelques minutes les élèves sont laissés aux soins de leur professeur d'éducation musicale, le temps que l'organiste monte à la tribune et joue une pièce d'orgue que les élèves apprécieront depuis la nef. Les élèves montent ensuite à la tribune par groupe de huit à dix élèves, nombre imposé par l'espace de la tribune. Arrivés à la tribune, les élèves sont très étonnés de découvrir que l'orgue est un instrument à clavier et qu'il possède de surcroît un pédalier. Ils sont surpris également de constater qu'un orgue aussi monumental soit manœuvré depuis un espace aussi restreint et concentré que celui de la console.



Les quatre claviers et le pédalier français de la console de l'orgue de Mitry-Mory.

L'exposé sur l'orgue consiste ensuite à expliquer l'origine et la fonction des différents claviers de l'orgue. La registration la plus emblématique de l'orgue est d'emblée écoutée attentivement, c'est le plein-jeu avec son mélange de sons aigus, médiums et graves. Pour justifier l'existence du positif, nous évoquons la nécessité de changer de sonorité au cours de l'office religieux. Les jeux doux du positif (à la Renaissance le positif, souvent adjoint à un grand-orgue existant, ne contenant que quelques jeux, parfois juste un prestant) sont mis en opposition avec les jeux puissants du grand-orgue. Les élèves sont très étonnés par la douceur du bourdon après avoir entendu le plein-jeu. Cette opposition initiale évolue au cours des siècles vers une certaine similarité de contenu entre le grand-orgue et le positif. Les élèves repèrent en effet que les noms de jeux au positif et au grand-orgue sont pour la plupart les mêmes. Du *plenum* médiéval nous passons à la Renaissance avec l'individualisation des différents rangs de tuyaux. Les élèves comprennent le principe du mixage du son entre les différents jeux, autrement dit les registrations. Au détour de la composition du plein-jeu nous soulignons la diversité d'intensité des timbres, diversité rendue plus importante encore par la possibilité d'accouplement des claviers et de la tirasse au pédalier. Ces mécanismes ne manquent pas d'étonner les élèves, "les claviers jouent tout seuls !".

27

On explique ensuite comment l'orgue s'est inspiré des instruments de son temps (imitation de la flûte d'allemand ou traverso, larigot, cromorne, trompette, clairon, hautbois et jusqu'à la voix humaine avec son vibrato artificiel). Nous savons bien sûr que ces imitations ont leur limite et que l'orgue ne se définit pas uniquement par sa tendance à ressembler aux autres instruments. Pour mieux inscrire ces sonorités dans leur période historique, nous les associons aux pratiques musicales de la Cour sous l'ancien régime. Nous parlons des consorts d'instruments utilisés à la Chambre (les flûtes), à l'Écurie (les anches) et lors des Entrées royales (les cornets). Nous abordons le XVII^e siècle avec l'émergence de la monodie accompagnée et de son équivalent instrumental, le récit, avec la création du bien nommé clavier du récit. Les élèves sont invités à repérer les plans sonores (mélodie et accompagnement) associés aux différentes régions sonores de l'orgue. Enfin, nous parlons du clavier de l'écho.

Chaque étape de cette démonstration est illustrée par une pièce musicale volontiers descriptive (une *Bataille* par exemple). Les élèves sont sollicités pour accompagner ces pièces d'orgue avec quelques instruments à percussions mis à leur disposition. Ils en déterminent le choix et le rythme en fonction du caractère du morceau. Par exemple, la *Bataille* jouée aux anches est accompagnée au tambour, une danse jouée au cromorne est accompagnée au tambourin, le *Balletto del granduca* joué avec un cornet est accompagné par des woodblocks. Pour finir, les élèves sont invités à chanter accompagnés par l'orgue. Nous apprenons ensemble une chanson célèbre de la Renaissance (*Une jeune fillette*), très facile à mémoriser,

accompagnée à l'orgue en *alternatim* ou avec une harmonisation. Ou bien les élèves chantent une chanson apprise en classe et qui se prête au lieu et à l'instrument. C'est l'occasion de comparer l'accompagnement réalisé en classe, le plus souvent au piano, et l'accompagnement à l'orgue.

L'intérêt de cette visite pédagogique est d'offrir un panorama des éléments habituellement rencontrés dans une église - les vitraux, l'architecture et l'orgue - particulièrement bien représentés dans l'église de Mitry-Mory. C'est toujours un plaisir de voir l'étonnement et l'admiration sur les visages. La découverte d'un lieu qui jusqu'alors pouvait laisser un peu indifférent et qui, dès le pas de porte franchi, suscite de nouveaux sentiments et de nouveaux attraits. Cette visite initie les élèves à la lecture de l'architecture d'une église et à la compréhension des vitraux, et permet de faire découvrir les capacités expressives de l'orgue et dépasser ainsi certains clichés sur cet instrument. Nous pensons que cette opportunité ne peut qu'inciter les élèves à oser entrer dans d'autres églises, à en faire l'exploration avec un regard plus averti et à les sensibiliser au patrimoine et à sa préservation.

Olivier Collet
Secrétaire de l'AROEHM

L'art de l'énigme de Jan Provoost

En visite à Bruges, la Venise du nord ainsi appelée à cause des canaux qui sillonnent la ville mais pourrait-on dire aussi à cause du riche patrimoine de la Renaissance qu'on y découvre, mon attention de musicien a été attirée par un tableau exposé dans le musée de l'ancien hôpital Saint-Jean. Réalisé en 1522 par Jan Provoost, peintre flamand de la Renaissance, *Le portement de la croix* est un diptyque peint des deux côtés⁶. Les panneaux principaux représentent à gauche le Christ portant la Croix et à sa droite le commanditaire de l'œuvre, un moine franciscain. Au dos, le panneau de droite est une imitation de porphyre. Le panneau de gauche représente un crâne posé sur une console moulurée, dans le creux d'une niche. C'est ce panneau qui nous intéresse car il possède la particularité de contenir un rébus avec des signes musicaux.

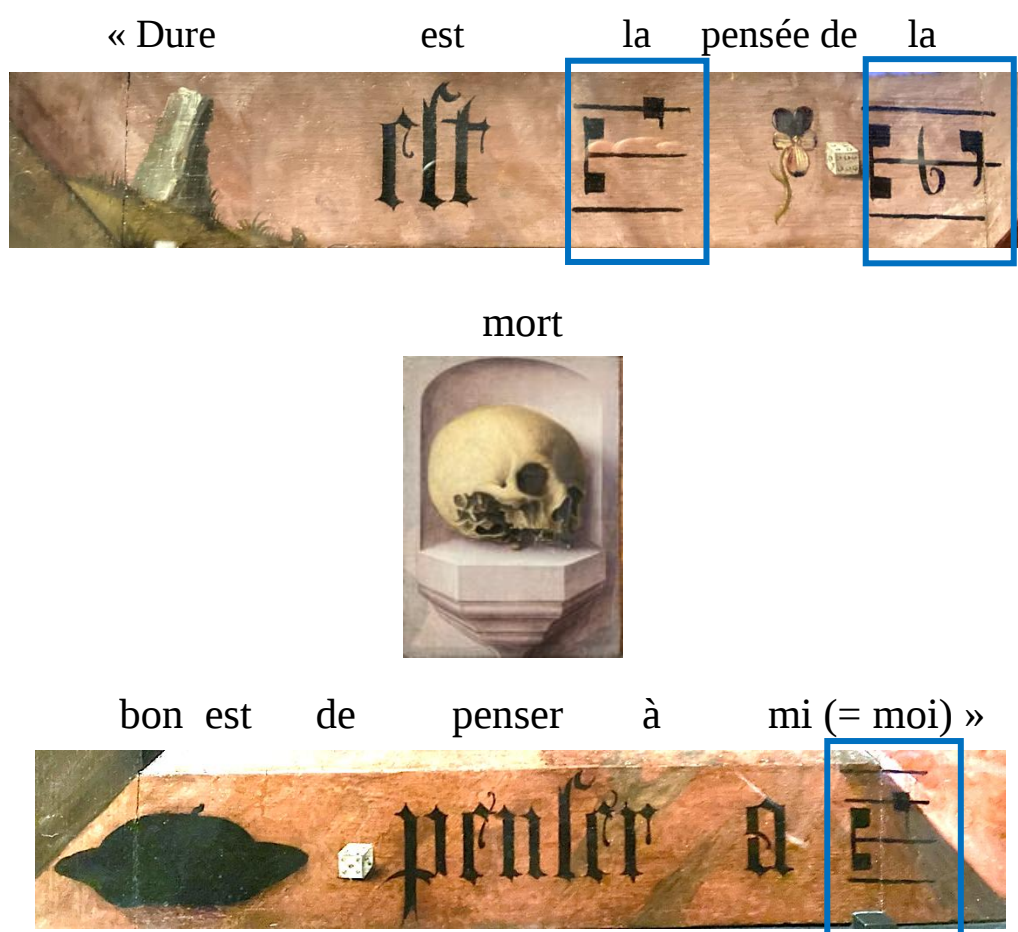


⁶ Huile sur panneau, 100 cm x 40 cm.

On reconnaît parmi les signes peints sur le cadre en bois des portées musicales avec des clés d'*ut* et des notes de musique. Le livret de visite du musée en propose la signification suivante : « Dure est la pensée de la / mort / bon est de penser à moi »⁷. L'autre originalité de ce *memento mori* est que le sujet est lui-même enchâssé dans le rébus. Le crâne, sujet du tableau, est un élément du rébus. La morale de ce diptyque serait, toujours selon l'auteur du livret, que « tout homme lutte contre la mort, mais souvenez-vous de mon sacrifice, dit Jésus. Sa souffrance servait d'exemple aux sœurs et aux malades de l'hôpital ». Pour un observateur du XVI^e siècle ayant quelques notions de solfège, la résolution de ce rébus ne devait pas poser de difficultés insurmontables. Mais pour nous aujourd'hui, ces signes ne livrent plus leur sens aussi facilement.

LES ELEMENTS DU REBUS

Commençons par décrire brièvement l'ensemble des signes peints.



Le mot « dure » est exprimé par le dessin d'un rocher. Le mot « pensée » est représenté par la fleur que nous connaissons tous. Le crâne évoque la mort. Le dessin du bonnet est à comprendre phonétiquement et doit être traduit par deux mots, « bon est ». Les dés ne posent pas de difficulté. Le dernier signe musical est la note *mi* qu'il faut traduire par « moi » et qui réfère au sujet peint à l'avert du tableau, Jésus portant la Croix. Les signes musicaux sont analysés au paragraphe suivant.

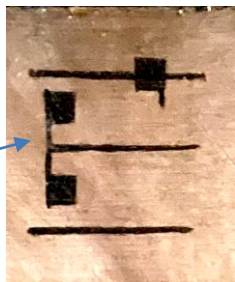
⁷ Matthias Depoorter : *Le musée Hôpital Saint-Jean*, chez Ludion, 2001.

LES SIGNES MUSICAUX DU REBUS

Les signes musicaux sont plus délicats à déchiffrer. Tous les trois représentent une note de musique écrite en clé d'*ut* (la lettre « C » stylisée). Pour un observateur moderne, la note n°1 semble désigner un *mi*. Or elle doit manifestement être lue comme un *la*. On relève la même ambiguïté pour la note n°2 qui, pour un observateur moderne, représente un *ré* et qui pourtant doit être lu comme un *la*. La note n°3 en revanche correspond à ce que l'on suppose, il s'agit bien d'un *mi*. Comment expliquer que deux mêmes signes (notes n°1 et n°3) donnent deux noms différents, *la* et *mi* ? Comment expliquer également que deux signes différents (notes n°1 et n°2) donnent la même note, *la* et *la* ?

La clé d'*ut* indique l'emplacement virtuel du *do*, sur la ligne centrale

note n°1 : *ré* ou *la* ?



note n°2 : *ré* ou *la* ?



note n°3 : *mi* ou *la* ?



Pour comprendre ce jeu de mots et de notes, il faut revenir au solfège ancien, celui qui se pratiquait à l'époque de Jan Provoost et qui était régi par une théorie différente de celle d'aujourd'hui. On propose de décrire quelques aspects du solfège de la Renaissance afin de lever les ambiguïtés de ce rébus.

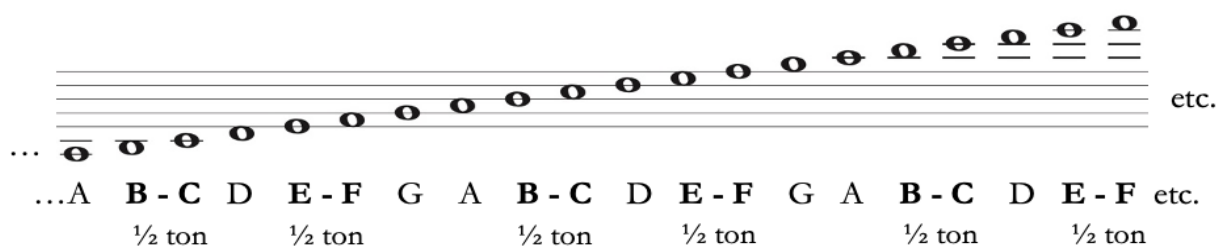
31

L'HEXACORDE A LA RENAISSANCE

Pour lire les notes de musique, on utilise à la Renaissance deux systèmes de lecture⁸ : les lettres de l'alphabet A, B, C, D etc., et ce que l'on nomme alors les « syllabes » *do*, *ré*, *mi*, *fa* etc. Les lettres désignent les degrés de l'échelle générale et les syllabes désignent les notes de la gamme. Degrés et notes sont deux choses différentes.

LA LECTURE AVEC LES LETTRES

Les lettres sont utilisées pour nommer les degrés de l'échelle générale représentée ci-dessous. L'échelle générale représente l'ensemble des sons disponibles et utilisés à la voix et aux instruments. Les degrés conjoints sont séparés par deux types d'intervalles : les tons et les demi-tons, plus petits. On précise ci-dessous leur emplacement avec des lettres en gras reliées par un tiret.



⁸ Pour un résumé de la théorie musicale à la Renaissance : Olivier Trachier, *Aide-mémoire du contrepoint du XVIe siècle*, chez Durand, 1999.

LA LECTURE AVEC LES SYLLABES

À côté de ce système de lecture par « lettres » on élabore un système de lecture par « syllabes »⁹. Ce sont les noms de notes de musiques tels qu'on les utilise encore aujourd'hui : *do, ré, mi, fa, sol* et *la*¹⁰.

COMBINAISON DES DEUX SYSTEMES DE LECTURE

Quels sont les liens entre ces deux systèmes de lecture ? Pour les guitaristes d'aujourd'hui, les accords dans les tablatures de chansons anglo-saxonnes sont notés avec les lettres. Ces lettres sont équivalentes aux notes de musique :



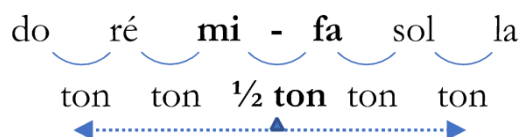
lettres →	A	B - C	D	E - F	G	A
syllabes →	la	si - do	ré	mi - fa	sol	la
			$\frac{1}{2}$ ton	$\frac{1}{2}$ ton		

Mais cette équivalence entre lettres et syllabes est une simplification moderne du système initial de la Renaissance et n'est que partiellement valable au XVI^e siècle. La connexion des deux systèmes, les degrés et les notes, est un peu plus complexe.

32

L'HEXACORDE

La gamme de l'époque est une séquence de six degrés conjoints et non pas sept comme la gamme d'aujourd'hui. Le *si*, le septième degré, n'existe pas encore et n'a alors nul besoin d'exister. Le demi-ton **mi-fa** est le noyau de l'hexacorde *do ré mi-fa sol la*. Pourquoi une telle structure ? L'hexacorde semble avoir été déterminé selon une logique formelle. Le demi-ton occupe le point central de la succession des intervalles qui forme ainsi un objet symétrique ton - ton - $\frac{1}{2}$ ton - ton - ton¹¹ :



Le noyau de l'hexacorde est positionné à l'endroit où se trouve un premier demi-ton, entre E et F. Les autres syllabes se placent de part et d'autre. Cette équivalence est pour l'instant semblable au système encore utilisé actuellement.

⁹ Les noms de note sont formés à partir des paroles d'une hymne médiévale grégorienne à Saint-Jean Baptiste, *Ut queant laxis*.

¹⁰ Le *si* sera inventé au début du XVII^e siècle.

¹¹ Pendant le haut Moyen-âge cette portion de gamme était réduite à quatre degrés formant un tétracorde, toujours avec le demi-ton en son centre : *ré mi-fa sol*.

... A B - C D **E - F** G A B - C...
do ré **mi-fa** sol la

C'est à partir de maintenant que le système devient très différent du nôtre.

Une règle essentielle veut que tous les demi-tons de l'échelle générale soient solfiés « mi-fa » quelle que soit leur sonorité et leur place dans le grave ou dans l'aigu. Entre les degrés B et C le demi-ton sera solfié « mi-fa » lui aussi. Pourquoi une telle règle ? Quand on chante un demi-ton, quel qu'il soit, l'intonation est plus « serrée ». Croiser un demi-ton va toujours engager la même vigilance pour chanter juste. Pour les anciens, ce point commun entre tous les demi-tons justifie probablement qu'ils soient solfiés de la même manière. Les degrés B et C sont donc solfiés « *mi-fa* » comme les degrés E et F. On clipse, si j'ose dire, un nouvel hexacorde à cet autre emplacement :

...A B - C D E - F G A **B - C** D E - F...
do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol la

La même opération est reproduite à chaque fois qu'un demi-ton se présente. Mais que l'on se rassure, seul un troisième demi-ton, accidentel cette fois, peut être rencontré à cette époque. Il est placé entre les lettres A et B. Ce troisième demi-ton existe par le truchement d'un bémol affectant le degré B. À la Renaissance, seul le degré B est en mesure de recevoir un bémol, nous en reparlerons en détail plus loin. Ce bémol unique va générer ainsi un troisième et dernier demi-ton possible placé entre A et B♭.

33

...A B♭ B♮ C D E F G **A B♭** B♮ C D E F...
do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol la
hexacorde par nature →
hexacorde par bécarré →
hexacorde par bémol →

Pour différencier les trois hexacordes, le premier est nommé hexacorde « par nature » parce qu'il n'utilise que des degrés naturels jamais altérés. Le deuxième est appelé l'hexacorde « par bécarré » car il contient le degré B♮. Le troisième est appelé l'hexacorde « par bémol » car il contient le degré B♭.

Les petits élèves de la maîtrise de Notre-Dame apprenaient ce système certes complexe mais particulièrement adapté au répertoire qu'ils chantaient, un répertoire essentiellement diatonique avec très peu d'altérations, accidentelles ou non. Ce système sera remis en question à partir de la 2nde moitié du XVI^e siècle avec la multiplication des altérations et des chromatismes¹². Mais présentement, ce qui est important d'observer c'est que les hexacordes ne se succèdent pas régulièrement, ils se chevauchent. De ce fait, chaque degré est solfiable de deux ou trois manières différentes. Le schéma ci-dessous montre le déploiement des hexacordes tout au long de l'échelle générale.

¹² Fiala, David : Renaissance, dans Accaoui, Christian : *Éléments d'esthétique musicale. Notions, formes et styles en musique*, Actes Sud, 2011, p. 552-564, 2011. Consultable en ligne sur Academia.edu

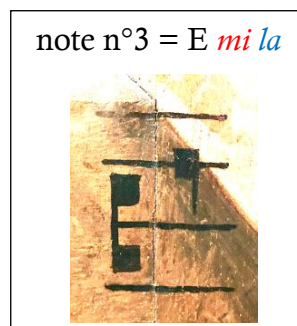
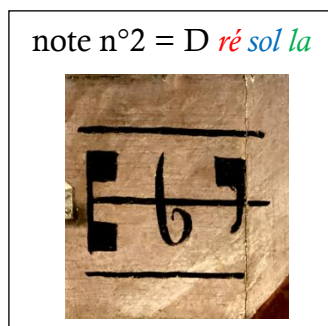
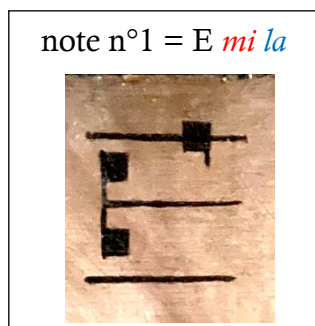
...F G A B^b C D E F G A B^b C D E F G A B^b C...

Les hexacordes par nature → do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol la do...

Les hexacordes par bécarré → do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** ...

Les hexacordes par bémol → do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol la do ré **mi-fa** sol...

Dans le rébus de Jan Provoost, seuls les degrés D et E sont utilisés. Ils sont représentés ci-dessous avec leurs différentes solmisations possibles :



L'IDENTIFICATION DES NOTES DU REBUS

Maintenant que nous connaissons les différents noms possibles des trois degrés présents dans le tableau, il s'agit de savoir quel hexacorde utiliser pour les lire, l'hexacorde par nature, par bémol ou par bécarré. Au-delà du sens de la phrase « Dure est de penser à la mort, bon est de penser à moi » qui oriente le choix des bonnes syllabes, quelques détails supplémentaires peints sur le rébus permettent d'étayer leur juste lecture.

34

LA NOTE N°1 : UN MI OU UN LA ?

Pour lire la note n°1, il est possible d'utiliser deux hexacordes, l'hexacorde par bécarré et l'hexacorde par nature. C'est-à-dire que la note n°1 du rébus peut être aussi bien un *la* qu'un *mi*. Que choisir ? Intuitivement, on comprend qu'il s'agit d'un *la*.

note n°1 = un *la*

clé d'*ut*

...E F G A B^b C D E F G A...

hexacorde par bécarré → do ré **mi-fa** sol **la**

hexacorde par nature → do ré **mi-fa** sol **la**

Mais un détail introduit par Jan Provoost permet de fonder notre choix. Comparons la note n°1 avec la note n°3.

LA NOTE N°3 : UN MI OU UN LA ?

La note n°3, comme la note n°1, peut être lue par nature ou par bécarré. Cependant le peintre a ajouté un détail qui fait la différence : une 4^{ème} ligne en haut de la portée. Elle indique ainsi que l'hexacorde qu'il faut choisir est celui qui se développe dans l'aigu, c'est l'hexacorde par nature. S'il n'y avait pas de 4^{ème} ligne, il n'y aurait pas l'espace suffisant sur la portée pour placer virtuellement toutes les notes de cet hexacorde. C'est donc bien la note *mi* (qui signifie « moi ») qu'il faut lire.

note n°3 = un *mi*



4^{ème} ligne à la portée

...E F G A B $\flat$ C D E F G A...

hexacorde par bécarré → do ré mi - fa sol la (occupe la portée dans le grave)

hexacorde par nature → do ré mi - fa sol la (part vers l'aigu)

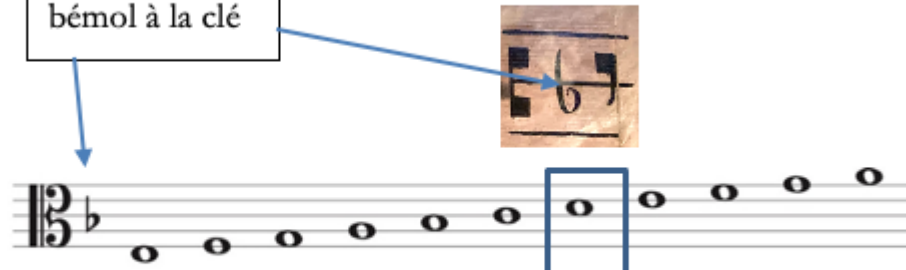
LA NOTE N°2 : UN RE, UN SOL OU UN LA ?

35

Pas d'ambiguïté possible pour la note n°2 car le bémol à la clé impose que la note soit solfiée avec l'hexacorde par bémol. Il s'agit donc bien de la note *la*.

note n°2 = un *la*

bémol à la clé



...E F G A B $\flat$ C D E F G A...

hexacorde par bémol → do ré mi - fa sol la

Pour bien lire le rébus, il faut donc avoir la connaissance des hexacordes. À cette époque la technique des trois hexacordes était semble-t-il connue même par des non-spécialistes et en était devenue proverbiale¹³.

¹³ Le narrateur, dans le *Pantagruel* de Rabelais, écrit que « le peuple de Paris [...] est sot par nature, par bécarré et par bémols », c'est-à-dire de toutes les manières !

François Rabelais : [*Pantagruel*, *Livre II*], à Lyon, chez François Juste, 1534, chapitre 7.

LE BEMOL, UN AFFECT MUSICAL

Pourquoi le peintre utilise-t-il deux hexacordes pour exprimer le même mot « la », une fois avec la note *la* lue par bécarré et une autre fois avec la note *la* lue par bémol ? Faut-il voir là une façon d'accroître le caractère énigmatique du rébus ?

note n°1 = *la*
lu avec l'hexacorde par bécarré



« Dure est **la** pensée...

note n°2 = *la*
lu avec l'hexacorde par bémol



...de **la** mort

La terminologie utilisée pour nommer les altérations détient certaines connotations. À cette époque, le seul degré de l'échelle générale pouvant être altéré est le degré B. Celui-ci peut être bémol ou bécarré¹⁴. Pour différencier les deux états possibles du B, la lettre est tracée dans les partitions de deux manières différentes, une forme arrondie : b (stylisé en *b*) ; ou une forme anguleuse et carrée : *b* (stylisé en *b*). On les nommait respectivement « B-rond » et « B-quarre » ou « B-carré ». L'aspect *visuel* et *graphique* étant à l'origine de ces dénominations. Cependant, l'usage en France et en Allemagne a remplacé l'appellation B-rond par B-mol. De même l'appellation B-quarre a fait place à B-dur en Allemagne. Avec ces dénominations *mol* et *dur* c'est davantage la *sensation* auditive qui est exprimée.

Notons qu'en France l'usage s'est fixé selon les deux acceptions, sensorielle et graphique, avec B-mol et B-quarre, alors qu'en Allemagne seule l'acception sensorielle a été retenue et appliquée aux deux signes, B-mol et B-dur¹⁵. Il est d'ailleurs redondant en français de dire « si bémol », il faudrait dire « si mol » puisque « bé- » signifie déjà *si*. C'est un vestige de l'ancien solfège.

Venons-en à l'expressivité du bémol. À la Renaissance la sensation « molle » du bémol est justement exploitée à des fins expressives. Ainsi l'arrivée d'un bémol au cours d'un morceau est parfois en rapport avec la tristesse et la plainte des paroles. Par exemple dans la chanson polyphonique *Faute d'argent c'est douleur non pareille* (c. 1500)¹⁶, le célèbre

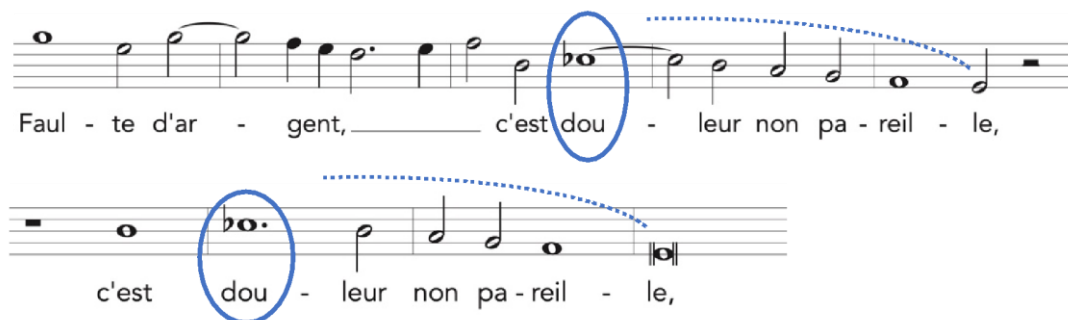
Voir Van den Borren, Charles : Rabelais et la Musique, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, tome 24, 1942. pp. 78-111. Consultable en ligne sur Persée.

¹⁴ Le dièse est déjà utilisé à cette époque mais il fait partie de la *musica ficta*, la musique fictive, c'est-à-dire la musique qui existe dans la pratique mais qui est en dehors du cadre théorique.

¹⁵ Dans le vocabulaire anglo-saxon, le bémol se dit « flat », littéralement « plat » ; le bécarré se dit « natural » ; et le dièse se dit « sharp », littéralement « pointu ». Les mots, là encore, expriment une façon imagée de se représenter les choses.

¹⁶ Encore chez Rabelais, cette chanson de Josquin des Prés est mentionnée pour évoquer avec humour les tendances quelque peu dépensières de son personnage : « Panurge était sujet de nature à une maladie que l'on appelait de ce temps-là *Faute d'argent c'est douleur non pareille*. » François Rabelais : *Pantagruel*, à Lyon, chez Claude Nourry, s. d. [c. 1532], chapitre 16.

compositeur de la Renaissance Josquin des Prés (c. 1450-1521), contemporain du peintre Jan Provoost (1465-1529) et actif dans la même région franco-bourguignonne, a placé un bémol accidentel sur le mot « douleur » (voir les cercles sur la partition ci-dessous). Cette altération accidentelle apparaît dès les premières mesures de la chanson et à plusieurs reprises aux différentes voix. Il faut y voir une probable intention expressive de la part du compositeur. Le mouvement mélodique descendant participe à l'expression de la plainte.

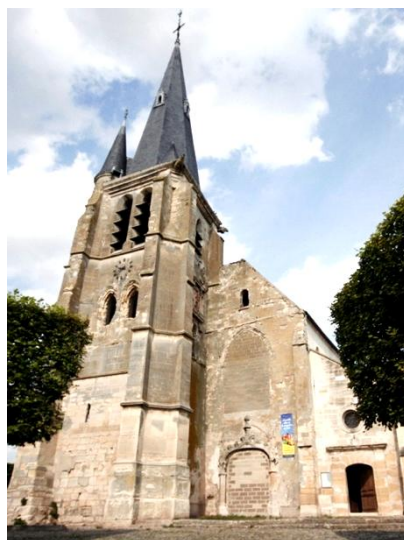


Cette conception du bémol en tant qu'objet expressif se vérifie dans le rébus de Jan Provoost. Le mot « la » utilisé pour désigner « la mort », le crâne, est un *la* lu avec l'hexacorde par *bémol*. Le choix de cet hexacorde n'est probablement pas un hasard. Le bémol, dans l'acceptation imagée du mot, est ce qui se ramollit, qui s'affaisse, qui tombe, ce que fait le cadavre littéralement, du latin *cadere*, « tomber ».

Les jeux solmistiques de ce type ne sont pas rares dans les partitions de la Renaissance. Mais la rencontre d'une telle utilisation dans un tableau nous paraît assez inattendue, d'autant que les subtilités du système solfégique y sont exploitées. À Bruges, Jan Provoost faisait partie d'une corporation en liens étroits avec des cercles d'érudits de la ville et peut-être aussi des musiciens. On peut supposer que ce rébus était plus qu'un exercice ludique. Le principe du rébus est de chercher, de tâtonner, d'absorber l'attention. N'amorce-t-il pas ainsi subrepticement la pratique de la méditation à laquelle le diptyque semble appeler ?

Olivier Collet
Professeur agrégé de musique et musicologie
Secrétaire de l'AROEHM

AROEHM Association pour le Rayonnement de l'Orgue et de l'Eglise Historiques de Mitry-Mory



Cher adhérent,

Notre association est attachée au rayonnement de l'église et de l'orgue historiques de Mitry-Mory et de l'orgue du Mesnil-Amelot.

L'orgue de l'église Saint-Martin de Mitry-Bourg est l'un des plus beaux exemplaires de la facture classique française.

Nous œuvrons afin de pérenniser sa conservation et sa renommée, mais aussi pour que l'écrin qui l'abrite, l'église Saint-Martin, retrouve toute sa splendeur.

Notre poids et notre crédibilité reposent avant tout sur le nombre de nos adhérents. C'est dire assez combien votre adhésion est importante !

Nous vous en remercions par avance.

Domenico Severin, Président

Bulletin d'adhésion 2024, à retourner à l'AROEHM

AROEHM77@gmail.com

2 place Cusino, 77290 Mitry-Mory

Membre actif : individuel : € 12 Couple : € 18

Membre bienfaiteur : individuel : € 18 Couple : € 25

Membre donateur : à partir de € 50.

VIREMENT BANCAIRE : IBAN : FR76 1870 6000 0012 1164 8300 013 - BIC : AGRIFPP887

Un reçu fiscal vous sera adressé systématiquement.

Il vous permet de déduire 66% de votre cotisation (ainsi un don de € 50 ne vous coûte que € 17).

Cette adhésion donne droit de vote à l'AG 2024

Nom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____